EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **20 décembre 2007**

AUJOURD'HUI **vingt décembre deux mille sept**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 13 décembre 2007, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Serge GODARD, Alain MARTINET, Louis VIRGOULAY, Dominique ADENOT, Yves LEYCURAS, Pascal GENET, Christine DULAC-ROUGERIE, Françoise NOUHEN, Bernard DANTAL, Djamel IBRAHIM-OUALI, Monique BONNET, Alain BARDOT, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Odile SAUGUES, Patricia AUCOUTURIER, Danielle AUROI, Nicole BARBIN, Valérie BERNARD, Claudine BODET, Philippe BOHELAY, Gérard BOHNER, Françoise BONVALLOT, Jean-Pierre BRENAS, Michel CANQUE, Yves CARROY, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Georges FAURE, Roger GIRARD, Danièle GUILLAUME, Mireille LACOMBE, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Serge LESBRE, Jean MAISONNET, Danielle MARTIN, René MAYOT, Christine PERRET, Alexandre POURCHON, Martine REMBERT, Yves REVERSEAU, Paula RIBEIRO, Eric SEVRE, Jean-Philippe VALENTIN**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Jean-Yves FAFOURNOUX, Claudine LAFAYE, Chantal MERCIER-COURTY, Franck ROLLE**
Excusé(e)s :	**Nicole DUMAS, Michel FANGET, Patricia GUILHOT**
Absent(e)s :	**Fatiha AMARA, Paule OUDOT, Gilles-Jean PORTEJOIE**
Secrétaire :	**Paula RIBEIRO**

Mmes AUCOUTURIER, CHENNOUF-TERRASSE et REMBERT sont entrées en séance à la question n° 2.

BUDGET PRIMITIF 2008 ET FIXATION DES TARIFS

Rapporteur : Monsieur Alain BARDOT

RAPPORT

BUDGET PRIMITIF 2008

Les grandes orientations du budget primitif 2008

Après le débat d'orientations budgétaires qui s'est tenu le 9 novembre, le projet de budget 2008 qui est proposé à votre approbation conforte l'ambition clairement affirmée d'un développement harmonieux, équilibré et durable de notre ville.

De ce budget qui s'inscrit dans la continuité, il convient de faire ressortir quelques axes forts :

La préservation de l'harmonie et de la cohésion sociale.

Dans un contexte national de plus en plus difficile, la préservation de l'harmonie et de la cohésion sociale représente un enjeu majeur pour notre ville. Dans le cadre de l'ANRU, la ville augmentera sensiblement les moyens consacrés à la rénovation urbaine des quartiers des Vergnes, Champratel, la Gauthière et Saint-Jacques. Par ailleurs, notre politique en matière d'urbanisme continuera d'accorder une grande importance à la mixité sociale.

Les actions en direction des publics sensibles mises en œuvre au travers de la politique de la ville, tantôt dans un cadre municipal, tantôt dans un cadre contractualisé concrétisent une volonté de développer les conditions de mieux vivre ensemble. En complément à l'existant, la ville engagera un projet de médiation sociale en relation avec le SMTC, tandis que le contrat urbain de cohésion sociale conclu avec l'Etat, en remplacement du contrat de ville, s'appliquera en année pleine.

La qualité de la vie sociale passe par la mise en œuvre d'activités diverses qui répondent aux besoins variés de la population. A ce titre, la ville continuera d'apporter un soutien très actif aux associations par les subventions versées comme par les aides mises à disposition (locaux, soutien logistique). Par ailleurs, l'offre d'activités proposée par la DAJL en direction des jeunes et des moins jeunes contribuera également et efficacement à cet objectif.

Avec près de 8 M.€. la subvention au CCAS lui permettra de répondre à une demande qui intègre désormais une nouvelle catégorie de population, celle des travailleurs pauvres.

Enfin, lorsque la nature des marchés le permet, les documents de consultation comprendront une clause d'insertion sociale.

Le pari de la petite enfance et de l'éducation.

Tant en fonctionnement qu'en investissement, le budget accorde une place importante à la petite enfance et à l'éducation.

La ville maintient et développe ses structures d'accueil de la petite enfance. Un nouveau relais pour les assistantes maternelles sera ouvert sur le plateau Saint-Jacques tandis que des moyens importants seront

consacrés à l'entretien des crèches avec, entre autres, la réhabilitation de la crèche de Montferrand et de celle des Vergnes.

L'éducation c'est l'école, bien sûr, mais ce sont aussi tous les secteurs qui participent à l'éveil des enfants hors temps scolaire. Le programme de réhabilitation des groupes scolaires permet la mise à disposition de locaux plus agréables à vivre pour les enfants, les enseignants et les personnels de service. Deux opérations peuvent être mises en exergue : la réhabilitation du groupe scolaire Edgar Quinet et la construction de locaux neufs pour le transfert de l'école maternelle Jean-Philippe Rameau.

La qualité des activités périscolaires et des études surveillées continuera d'être une priorité.

Une nouvelle étape importante dans la modernisation de la restauration scolaire sera réalisée avec l'ouverture de la deuxième unité de préparation culinaire et de ses satellites sur la partie nord de la ville.

Une forte appropriation des actions de développement durable.

Le développement durable est progressivement devenu le fil rouge de l'action municipale dans le cadre de la mise en œuvre de son agenda 21. Il est désormais au cœur de nos préoccupations quotidiennes.

En matière d'achats, 2008 verra se mettre en œuvre une politique d'éco-responsabilité qui sera très largement déployée. Bien entendu, les efforts entrepris de longue date seront poursuivis. La recherche d'économies d'énergie et de réduction des émissions de gaz à effet de serre sera amplifiée (véhicules propres, isolation, éclairage public, chauffage et production d'eau chaude solaire, …).

Nous travaillons pour utiliser efficacement les certificats d'économie d'énergie obtenus depuis 2006 qui nous permettrons d'aller plus loin encore en matière de développement durable.

Le développement et la consolidation de l'offre en matière de culture, de sports et de loisirs.

Les moyens affectés aux nouveaux équipements culturels (Tôlerie, Cour des Trois Coquins, Centre Musique-Danse) seront consolidés au regard du bilan de leur première année pleine de fonctionnement.

Des lieux de représentation de substitution seront mobilisés pour la mise en œuvre de la programmation habituellement assurée sur la scène de l'Opéra municipal à l'intérieur duquel débutera un important travail de réhabilitation prévu sur trois ans. La création de studios de répétition répondra à une demande forte des jeunes musiciens.

La recherche de spectacles de qualité et le souci de répondre aux besoins des divers publics guident la programmation des spectacles de la ville. Une extension de la saison est prévue pour les Escales Clermontoises.

Clermont-Ferrand entend conserver son excellente position dans le classement des villes sportives et conforter son offre en direction de tous les publics. Pour cela, l'ouverture d'un certain nombre de gymnases le dimanche pour la pratique familiale d'activités sportives est poursuivie.

L'offre d'activités sportives et de loisirs sera complétée sur le quartier Saint-Jacques avec la construction d'un nouvel équipement sportif et associatif. Par ailleurs, le Centre Anatole France sera l'objet d'une importante réhabilitation. Une nouvelle tranche de travaux d'entretien est prévue sur la Maison des Sports.

En matière d'animations, les moyens consacrés aux activités proposées par les maisons de quartiers et la DAJL permettront de répondre aux attentes des différents publics avec le souci de cohésion sociale déjà souligné.

La conservation du patrimoine historique.

La ville poursuit l'effort entrepris pour la conservation du patrimoine historique avec la continuation de la restauration intérieure de Notre-Dame du Port. D'autres travaux sont prévus sur d'autres édifices, notamment sur l'église Notre-Dame de la Prospérité à Montferrand, sur le musée du Ranquet et sur la Chapelle Beaurepaire.

Une ville qui continue de se transformer.

A travers la poursuite d'opérations d'urbanisme de grande envergure et les opérations courantes des programmes annuels d'investissement la ville continue sa mutation, devient plus agréable à vivre pour ses habitants et acquiert l'image d'une ville qui bouge. Les projets des ZAC Trémonteix, Estaing, Jaude Ouest 2 et Kessler-Rabanesse sont poursuivis. De même, une nouvelle tranche de travaux est prévue pour Montferrand.

Le programme d'investissement 2008 comporte également tout une série d'opérations qui, sans être spectaculaires, contribuent à améliorer la qualité de vie des Clermontois. L'aménagement de voies dans divers quartiers comme les moyens nouveaux consacrés à l'embellissement de la ville et à sa propreté répondent aux besoins des habitants.

Une contribution significative au soutien du dynamisme de la vie économique locale.

Comme les précédents, le projet de budget 2008 contribuera, tant par ses dépenses d'investissement que par ses dépenses de fonctionnement, à soutenir fortement le dynamisme de la vie économique locale. Masse salariale, achats de fournitures et de services, travaux constituent des dépenses qui tous les jours contribuent à la vie économique. En matière d'achats, les offres des entreprises locales sont traitées avec attention dans le cadre concurrentiel mis en place par les dispositions réglementaires du code des marchés publics.

La préservation de la qualité des grands équilibres budgétaires.

Les dépenses de fonctionnement nécessaires au développement des services publics progressent à un rythme compatible avec l'évolution des recettes. Cette évolution assurée avec le concours du contribuable (+ 1 % sur le taux de la taxe d'habitation et de la taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties) permet le maintien d'un niveau d'autofinancement équivalent à celui du budget primitif 2007.

Ce projet de budget permet de proposer, sans dégrader la qualité des grands équilibres, un volume d'investissement élevé destiné tant à la poursuite d'opérations structurelles qu'à la réalisation de mesures répondant à des besoins de proximité. Il s'inscrit donc dans une situation financière saine qui se caractérise par un niveau d'endettement modeste et par une pression fiscale dont les taux, malgré l'augmentation proposée, demeurent plus faibles que ceux pratiqués par les villes de même importance.

Faire de Clermont-Ferrand une métropole régionale à vocation européenne.

Clermont-Ferrand se modernise, devient plus attractive à l'extérieur et plus agréable à vivre pour les Clermontois. Elle doit poursuivre ses efforts en vue de prendre sa place dans le concert des villes européennes. Le projet de budget 2008 prévoit les ressources nécessaires à la poursuite de ce mouvement tout en apportant des réponses aux attentes quotidiennes des Clermontois en matière d'équipements et de services.

PRESENTATION GENERALE DU PROJET DE BUDGET PRIMITIF 2008

Les crédits proposés pour le budget principal et les budgets annexes dans le projet de budget primitif 2008 s'élèvent à 267 215 000 € en recettes et en dépenses, contre 251 300 000 € au budget primitif 2007, ce qui représente une augmentation de 6,3 % tous budgets confondus, soit + 3,1 % sur les dépenses de fonctionnement et + 13,0 % sur les dépenses d'investissement.

VUE D'ENSEMBLE (en euros)	Section d'investissement	Section de fonctionnement	TOTAL
BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES (hors Zac Jaude Ouest II)			
DEPENSES	91 538 330	173 707 670	265 246 000
RECETTES	69 332 800	195 913 200	265 246 000
EXCEDENT OU BESOIN DE FINANCEMENT	**- 22 205 530**	**22 205 530**	**0**
BUDGET ANNEXE ZAC JAUDE OUEST II			
DEPENSES	876 990	1 092 010	1 969 000
RECETTES	0	1 969 000	1 969 000
EXCEDENT OU BESOIN DE FINANCEMENT	**- 876 990**	**876 990**	**0**
TOTAL TOUS BUDGETS			
DEPENSES	**92 415 320**	**174 799 680**	**267 215 000**
RECETTES	**69 332 800**	**197 882 200**	**267 215 000**
EXCEDENT OU BESOIN DE FINANCEMENT	**- 23 082 520**	**23 082 520**	**0**

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les recettes proposées en section de fonctionnement s'élèvent à 197 882 200 € (192 436 100 € au BP 2007) et les dépenses à 174 799 680 € (169 534 850 € au BP 2007), suivant le détail ci-dessous :

SECTION DE FONCTIONNEMENT (en euros)	RECETTES	DEPENSES	RESULTAT (R - D)
- BUDGET PRINCIPAL	169 368 750	153 304 630	16 064 120
- BUDGETS ANNEXES :			
. ASSAINISSEMENT	13 159 230	9 978 480	3 180 750
. EAU	9 729 430	8 001 520	1 727 910
. ABATTOIRS	221 490	45 490	176 000
. BATIMENT RUE DES FRERES LUMIERE	308 700	239 700	69 000
. CENTRE D'EXPOSITIONS	1 400 380	651 380	749 000
. CENTRE D'EXPOSITIONS VILLE	30 360	30 360	0
. COOP DE MAI	983 510	772 510	211 000
. ESPACE GEORGES CONCHON	39 640	20 290	19 350
. PARKING FONTGIEVE / BESSET	110 000	110 000	0
. AUTRES OPERATIONS	561 710	553 310	8 400
SOUS-TOTAL	**195 913 200**	**173 707 670**	**22 205 530**
- BUDGET ANNEXE ZAC JAUDE OUEST II	1 969 000	1 092 010	876 990
TOTAL TOUS BUDGETS	**197 882 200**	**174 799 680**	**23 082 520**

I - LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes de fonctionnement sont évaluées à 197,9 M.€, contre 192,4 M.€ au budget primitif voté pour l'année 2007. Elles comportent les catégories suivantes :

- produits des services et du domaine,
- impôts et taxes,
- dotations communautaires,
- dotations, subventions et participations,
- autres recettes.

Recettes de fonctionnement (en euros)	Budget principal	Budgets annexes hors Zac Jaude Ouest II	S/TOTAL	Budget annexe Zac Jaude Ouest II	TOTAL
Produits des services et du domaine	11 685 130	22 164 930	33 850 060	1 020 000	34 870 060
Impôts et taxes	72 936 440	0	72 936 440	0	72 936 440
Dotations communautaires	38 094 910	0	38 094 910	0	38 094 910
Dotations, subventions, participations	44 413 310	1 600	44 414 910	200 000	44 614 910
Autres recettes	2 238 960	4 377 920	6 616 880	749 000	7 365 880
TOTAUX	**169 368 750**	**26 544 450**	**195 913 200**	**1 969 000**	**197 882 200**

- **Les produits des services et du domaine** comprennent les recettes pour l'utilisation des équipements et services municipaux par application des tarifs, à des remboursements de dépenses engagées par la Commune et au produit d'une nouvelle tranche de cessions foncières pour la Zac Jaude Ouest II.

- **Les impôts et taxes** comportent la fiscalité directe locale, les dotations communautaires, les droits d'occupation du domaine public, les droits de place, la taxe sur l'électricité, la taxe sur les spectacles, la taxe sur les emplacements publicitaires, la taxe de séjour et la taxe additionnelle aux droits de mutation.

Le produit de la fiscalité directe locale est évalué à 66,3 M.€ (63,5 M.€ au BP 2007, réduit de 0,1 M.€ en DM 1 en raison des bases notifiées), en augmentation de 4,4 % de BP à BP et de 4,6 % entre le total de 2007 et la proposition de 2008 provenant :

- de la revalorisation forfaitaire des bases d'imposition de 1,6 %, en application des dispositions en cours d'examen par le Parlement,
- de la prise en compte de l'évolution physique des bases, compte tenu des nombreuses constructions nouvelles,
- de la fin de l'exonération de 30 % des bases des logements sociaux situés dans les zones urbaines sensibles, soit 3 356 200 € de bases à nouveau imposables en 2008.
- de la majoration de 1,0 % des taux de la taxe d'habitation, de la taxe foncière sur les propriétés bâties et de la taxe foncière sur les propriétés non bâties. Une évolution des concours financiers de l'Etat plus conforme au niveau d'évolution de l'indice des dépenses communales aurait permis d'éviter cette hausse des taux.

Les éléments retenus sont présentés dans les tableaux ci-dessous :

EVOLUTION DES TAUX D'IMPOSITION

TAXES	Taux communal proposé 2008	Taux communal 2007	Evolution 2008 / 2007 en %
TAXE D'HABITATION	17,18	17,01	+ 1,0
TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES BATIES	21,28	21,07	+ 1,0
TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES NON BATIES	52,13	51,62	+ 1,0

EVOLUTION DES BASES D'IMPOSITION

TAXES	Bases estimées 2008	Bases réelles 2007	Evolution 2008 / 2007 en %
TAXE D'HABITATION	169 786 230	164 748 064	+ 3,1
TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES BATIES	174 059 230	167 316 115	+ 4,0
TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES NON BATIES	195 840	186 764	+ 4,9

Les dotations communautaires sont inscrites pour 38,1 M.€, dont 35,2 M.€ pour la dotation de compensation communautaire (qui comprend 1,234 M.€ correspondant à la dernière tranche de régularisation des rôles supplémentaires de taxe professionnelle 1999) et 2,9 M.€ pour la dotation de solidarité communautaire.

Les dotations, subventions et participations attendues sont proposées pour 44,67 M.€ (43,7 M.€ au BP 2007), dont :

- 29,2 M.€ pour la dotation globale de fonctionnement (28,8 M.€ au BP 2007 et 0,1 M.€ en DM1/2007),

- 4,7 M.€ pour la dotation de solidarité urbaine (3,55 M.€ au BP 2007 et 0,7 M.€ en DM1/2007),

- 0,1 M.€ pour la dotation spéciale instituteurs (0,1 M.€ en 2007),

- 1,2 M.€ pour la dotation générale de décentralisation (1,2 M.€ en 2007),

- 4,0 M.€ pour les compensations fiscales (5,2 M.€ en 2007), dont 1,6 M.€ pour la dotation de compensation de taxe professionnelle, en réduction de 23,9 % par rapport à celle de l'exercice précédent, 0,3 M.€ pour la dotation de compensation des taxes foncières et 2,1 M.€ pour la dotation de compensation de taxe d'habitation,

- 4,9 M.€ pour les subventions et participations de divers organismes ou collectivités pour le fonctionnement des services municipaux (4,8 M.€ en 2007).

Au sein de cet agrégat, il convient de noter que le solde prévisionnel de l'évolution cumulée de la DGF et de la DCTP est négatif. Une augmentation de la DSUCS attendue à hauteur de 10,55 % permet aux concours financiers de l'Etat de progresser de 0,81 %.

II – LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement pour l'ensemble des budgets sont évaluées à 174,8 M.€ , en augmentation de 3,1 % par rapport au budget primitif 2007 (169,5 M.€.).

La répartition par grandes rubriques figure dans le tableau ci-dessous :

Dépenses de fonctionnement (en euros)	Budget principal	Budgets annexes hors Zac Jaude Ouest II	S/TOTAL	Budget annexe Zac Jaude Ouest II	TOTAL
Charges à caractère général	33 198 950	13 076 190	46 275 140	1 092 010	47 367 150
Charges de personnel	91 034 910	4 349 660	95 384 570	0	95 384 570
Autres charges de gestion	19 139 490	608 290	19 747 780	0	19 747 780
Charges financières	5 678 100	1 491 350	7 169 450	0	7 169 450
Autres dépenses	4 253 180	877 550	5 130 730	0	5 130 730
TOTAUX	**153 304 630**	**20 403 040**	**173 707 670**	**1 092 010**	**174 799 680**

Les charges à caractère général représentent globalement 47,4 M.€ ; elles étaient de 45,3 M.€. en 2007, 48,7 M.€ en 2006 et de 45,3 M.€ en 2005. Les dépenses courantes de fonctionnement du budget principal sont de 33,2 M.€ contre 31,6 M.€ au budget primitif 2007, soit une hausse de 5,1 %, essentiellement due à :

- la répercussion de l'envolée des prix des produits énergétiques : ce poste représente 5,4 M.€. en 2008 contre 5,1 M.€. au BP 2007, soit + 5,9 %,
- l'augmentation des crédits pour l'entretien des voies et des réseaux d'éclairage public et de signalisation : 2,45 M.€. en 2008 contre 2,2 M.€. au BP 2007, soit + 11,4 %,
- la mise en place d'un crédit de 0,3 M.€. pour les actions de médiation sociale dans les quartiers,
- la transformation en prestations de certaines subventions allouées à des clubs sportifs pour 0,4 M.€.

Les dépenses de personnel représentent 95,4 M.€ contre 90,3 M.€ au BP 2007, soit une augmentation de 5,6 %.

Cette augmentation significative résulte pour l'essentiel de la mise en œuvre courant 2007 de mesures nationales qui améliorent la situation matérielle des personnels et notamment celle des agents de catégorie C. Le Conseil municipal a également assoupli les conditions de déroulement de carrières dans un sens plus favorable aux agents avec la mise en place de ratios qui se substituent aux anciens quotas. Par ailleurs, les assistantes maternelles ont bénéficié d'une revalorisation très sensible de leur rémunération.

Compte tenu des crédits complémentaires inscrits dans les décisions modificatives de 2007 (3,3 M.€.), l'augmentation prévisionnelle pour 2008 est de 1,9 %. Elle résulte pour l'essentiel des mesures ci-dessous :

- une hypothèse de majoration de la valeur du point d'indice retenue par la Ville à défaut de décision arrêtée par le Gouvernement sur l'évolution des traitements des fonctionnaires sur l'ensemble de l'année 2008,

- les effets liés à l'avancement de grades et d'échelons (glissement vieillesse technicité) du personnel municipal ;

La maîtrise de la masse salariale concourt pour beaucoup à l'équilibre général du budget. C'est pourquoi le travail de suivi des dépenses de personnel s'est poursuivi sur 2007 avec le déploiement de tableaux de bord permettant d'avoir une connaissance précise par services de l'évolution des effectifs et de la masse salariale. Ces tableaux seront complétés en 2008 avec des données d'activité.

Par ailleurs, l'effort entrepris en matière de ressources humaines dans le domaine de la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences sera amplifié en vue d'adapter au mieux les moyens humains à l'évolution de nos besoins.

Les charges de gestion courante comportent essentiellement les subventions allouées aux associations pour 7,2 M.€ (7,1 M.€ en 2007), au Centre Communal d'Action Sociale pour 7,9 M.€ (8,3 M.€ au BP 2007 avec une réduction de 0,6 M.€. en décision modificative) et à la Caisse des Ecoles pour 0,32 M.€. (montant identique en 2007). La subvention à verser au CCAS est calculée en cernant les besoins au plus près de la réalité, en prenant en compte les observations formulées par la Chambre Régionale des Comptes et en intégrant le produit de la taxe sur les spectacles qu'il est proposé de reverser intégralement à cet établissement.

Les charges financières sont évaluées à 7,2 M.€ (7,0 M.€ en 2007) et continuent d'enregistrer les effets de l'augmentation des taux d'intérêts.

Les autres dépenses sont de 5,1 M.€ (6,8 M.€ en 2007) et comportent les lignes budgétaires suivantes :

- prise en charge par le budget principal des dépenses (en particulier le remboursement des annuités d'emprunts) du budget annexe Abattoirs pour 221 470 € qui, depuis la fermeture de cet équipement et la démolition des bâtiments, n'enregistre plus de recettes,

- prise en charge par le budget principal du besoin de financement du budget annexe Centre d'Expositions et de Congrès pour 1 376 980 €, la Commune continuant à supporter certaines charges en sa qualité de propriétaire, notamment les annuités d'emprunts,

- subvention de 497 590 € allouée à l'exploitant de la Coopérative de Mai, la nomenclature comptable qualifiant cette dépense de "subvention exceptionnelle d'équilibre",

- prise en charge par le budget principal du besoin de financement du budget annexe Zac Jaude Ouest II pour 749 000 €, conformément au plan prévisionnel de trésorerie établi pour la poursuite de cette opération d'aménagement urbain,

- enveloppe pour dépenses imprévues, d'un montant de 1,2 M.€ (3,0 M.€ au BP 2007).

LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Les recettes proposés en section d'investissement s'élèvent à 69,3 M.€ (58,9 M.€ en 2007) et les dépenses à 92,4 M.€ (81,8 M.€ en 2007) pour l'ensemble des budgets ; la répartition entre le budget principal et les budgets annexes figure dans le tableau ci-dessous.

SECTION D'INVESTISSEMENT (en euros)	RECETTES hors autofinancement	RESULTAT FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RESULTAT (R - D)
- BUDGET PRINCIPAL	56 203 410	16 064 120	72 267 530	0
- BUDGETS ANNEXES :				
. ASSAINISSEMENT	8 313 750	3 180 750	11 494 500	0
. EAU	4 209 640	1 727 910	5 937 550	0
. ABATTOIRS	0	176 000	176 000	0
. BATIMENT RUE DES FRERES LUMIERE	0	69 000	69 000	0
. CENTRE D'EXPOSITIONS	110 000	749 000	859 000	0
. CENTRE D'EXPOSITIONS VILLE	0	0	0	0
. COOP DE MAI	60 000	211 000	271 000	0
. ESPACE GEORGES CONCHON	0	19 350	19 350	0
. PARKING FONTGIEVE / BESSET	0	0	0	0
. AUTRES OPERATIONS	436 000	8 400	444 400	0
SOUS-TOTAL	**69 332 800**	**22 205 530**	**91 538 330**	**0**
- BUDGET ANNEXE ZAC JAUDE OUEST II	0	876 990	876 990	0
TOTAL TOUS BUDGETS	**69 332 800**	**23 082 520**	**92 415 320**	**0**

I - LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement, classées d'après la nomenclature comptable en cinq grandes rubriques, sont détaillées dans le tableau ci-dessous.

Dépenses d'investissement (en euros)	Budget principal	Budgets annexes hors Zac Jaude Ouest II	S/TOTAL	Budget annexe Zac Jaude Ouest II	TOTAL
Immobilisations incorporelles et corporelles (frais d'études, d'insertion et acquisitions)	11 712 290	314 000	12 026 290	0	12 026 290
Immobilisations en cours (travaux)	34 058 740	12 707 000	46 765 740	0	46 765 740
Opérations sous mandat	250 000	0	250 000	0	250 000
Emprunts et dettes assimilées	24 344 700	6 249 800	30 594 500	876 990	31 471 490
Autres dépenses	1 901 800	0	1 901 800	0	1 901 800
TOTAUX	**72 267 530**	**19 270 800**	**91 538 330**	**876 990**	**92 415 320**

Ces cinq rubriques peuvent être reclassées en trois catégories :

- les dépenses financières et diverses, dont le remboursement du capital des emprunts et des autres dettes, pour un total de 33,4 M.€ (30,2 M.€ en 2007), dont 19,7 M.€ d'emprunt/ligne de trésorerie (opération inscrite en dépenses et recettes),

- les dépenses d'équipement (frais d'études, frais d'insertion des avis d'appels d'offres, subventions d'équipement versées, acquisitions et travaux) pour 58,8 M.€ (51,6 M.€ en 2007). Le programme d'investissement 2008 joint en annexe présente le détail de ces opérations dont les principales sont citées ci-après.

- les opérations réalisées par la Commune en application de conventions de mandat pour 250 000 € (5 000 € en 2007), cette ligne correspondant aux travaux exécutés d'office pour le compte de tiers.

FONCTION 0 : SERVICES GENERAUX ET VIE ASSOCIATIVE

- Etudes et travaux de construction de la Maison de Quartier de Saint-Jacques (locaux associatifs et salle de sports (1 580 000 €),
- Aménagement de locaux au Centre Technique de la Charme (400 000 €)
- Provision pour aménagement de locaux pour l'Association Les Restos du Cœur (500 000 €)
- Agrandissement des locaux de l'Amicale Laïque Edouard Herriot (140 000 €).

FONCTION 2 : ENSEIGNEMENT - FORMATION

- Poursuite de la construction de la deuxième unité de production culinaire au groupe scolaire Mercoeur et aménagement des satellites (1 700 000 €),
- Achèvement de la reconstruction de la maternelle Jean-Philippe Rameau (1 957 110 €),
- Réhabilitation du groupe scolaire Edgar Quinet (1 298 380 €),
- Poursuite du programme de travaux de modernisation et de rénovation des groupes scolaires (1 818 740 €).

FONCTION 3 : CULTURE

- Etudes et début des travaux de rénovation et de mise en sécurité de l'Opéra Municipal (4 350 000 €),
- Acquisition de matériels et travaux d'amélioration de la Maison de la Culture (601 750 €),
- Poursuite des travaux de restauration de l'Eglise de Montferrand (550 000 €) et de la Basilique Notre-Dame du Port (1 875 000 €).

FONCTION 4 : SPORTS ET JEUNESSE

- Réfection des réseaux d'alimentation et d'évacuation d'eau de la Maison des Sports (428 000 €),
- Réaménagement des locaux du Centre socio-éducatif Anatole France (598 200 €).

FONCTION 8 : AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT

- Poursuite des acquisitions foncières et des travaux de réhabilitation du quartier de Montferrand (1 212 000 €),
- Participation pour l'aménagement du secteur Kessler/Rabanesse (500 000 €),
- Participation pour l'aménagement du secteur Trémonteix (598 000 €),
- Réaménagement des abords du centre commercial de la Gauthière (500 000 €),

- Frais d'études pour le réaménagement du quartier de Champratel dans le cadre de l'opération de rénovation urbaine (500 000 €),

- Travaux d'aménagement, d'amélioration et d'embellissement de l'espace urbain dans divers quartiers, dont la rue des Gourlettes (350 000 €), l'avenue Léon Blum (300 000 €), les pistes cyclables (200 000 €), les rues Ribot/Montcalm (700 000 €), l'avenue Raymond Bergougnan (720 000 €), la voie de liaison entre la rue Pourrat et la place Henri Dunant (500 000 €), l'aménagement des espaces publics du secteur Estaing (530 000 €) et une enveloppe pour les aménagements urbains de proximité (488 000 €),

- Reconstruction des serres du Centre technique de la Charme (800 000 €).

BUDGETS ANNEXES ASSAINISSEMENT ET EAU

- Travaux de rénovation ou d'amélioration des réseaux dans diverses voies pour un total de 6 861 000 € en assainissement et de 4 550 000 € en eau, telles que la rue Clovis Hugues (499 000 €), des Gourlettes (252 000 €), l'avenue Léon Blum (801 000 €), les rues Ribot et Montcalm (319 000 €), les abords du Centre Commercial de la Gauthière (670 000 €), le boulevard Lafayette (971 000 €), l'avenue de l'Union Soviétique (900 000 €), l'avenue Albert et Elisabeth (827 000 €) la rue des Farges (378 000 €) et le quartier Maréchal de Lattre (571 000 €),

- Travaux d'amélioration des installations de production d'eau (560 000 €).

II – LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Les recettes d'investissement sont évaluées à 69,3 M.€. contre 58,9 M.€ en 2007, complétées par l'autofinancement dégagé sur la section de fonctionnement, pour un montant de 23,1 M.€.

Les recettes d'investissement, classées selon la nomenclature comptable en trois grandes rubriques, sont détaillées dans le tableau ci-dessous.

Recettes d'investissement (en euros)	Budget principal	Budgets annexes hors Zac Jaude Ouest II	S/TOTAL	Budget annexe Zac Jaude Ouest II	TOTAL
Dotations et subventions d'équipement	10 363 560	94 000	10 457 560	0	10 457 560
Emprunts et dettes assimilées	41 712 460	12 975 390	54 687 850	0	54 687 850
Autres recettes	3 877 390	60 000	3 937 390	0	3 937 390
Opérations sous mandat	250 000	0	250 000	0	250 000
TOTAUX DES RECETTES HORS AUTOFINANCEMENT	**56 203 410**	**13 129 390**	**69 332 800**	**0**	**69 332 800**
Autofinancement	16 064 120	6 141 410	22 205 530	876 990	23 082 520
TOTAUX	**72 267 530**	**19 270 800**	**91 538 330**	**876 990**	**92 415 320**

- **Les dotations et subventions d'équipement**, d'un montant de 10,5 M.€ (11,0 M.€ en 2007), comportent notamment :

 - le fonds de compensation de la T.V.A. pour 4,3 M.€ (5,3 M.€ en 2007),

 - la dotation de l'Etat au titre des amendes de police pour 2,0 M.€ (2,0 M.€ en 2007),

 - les subventions d'équipement versées par divers organismes et collectivités pour la réalisation de projets communaux pour 3,0 M.€ (2,5 M.€ en 2007),

 - la taxe locale d'équipement pour 1,0 M.€ (0,7 M.€ en 2007).

- **Les emprunts et dettes assimilées sont proposés** pour 54,7 M.€ (45,4 M.€ en 2007), dont 35,0 M.€ pour l'emprunt d'équilibre (27,9 M.€ en 2007). Cet emprunt, qui sera souscrit en fonction des besoins réels de trésorerie, est ventilé de la manière suivante :

 - 23,7 M.€ pour les opérations d'équipement du budget principal,

 - 1,5 M.€ pour le financement des acquisitions immobilières à faire en vue d'une revente (budget principal),

 - 5,1 M.€ pour les opérations d'équipement du budget annexe Assainissement,

 - 4,2 M.€ pour les opérations d'équipement du budget annexe Eau,

 - 0,4 M.€ pour le budget annexe Autres opérations,

 - 0,1 M.€ pour le budget annexe Centre d'Expositions et de Congrès.

Le crédit long terme renouvelable figure également dans cette rubrique pour 19,7 M.€ (montant identique à celui prévu en dépenses, soit 16,5 M.€. pour le budget principal et 3,2 M.€. pour le budget annexe Assainissement), ainsi qu'un premier remboursement des avances consenties par le budget principal au profit du budget annexe Zac Jaude Ouest II pour 0,9 M.€.

- **Les autres recettes** sont proposées pour 3,9 M.€, dont 3,0 M.€ pour les cessions de biens immobiliers.

- **L'autofinancement** : il vient compléter les moyens de financement nécessaires pour équilibrer la section d'investissement ; il est dégagé sur la section de fonctionnement par différence entre les recettes et les

dépenses : son montant est de 23,1 M.€ pour l'ensemble des budgets (22,9 M.€ en 2007 et 16,3 M.€ en 2006).

Compte tenu du remboursement de capital de la dette sur emprunts et des autres dettes (10,9 M.€), l'autofinancement net global est de 12,2 M.€, dont 8,2 M.€ pour le budget principal (8,9 M.€. en 2007).

SECTION DE FONCTIONNEMENT AUTOFINANCEMENT (en euros)	RESULTAT 2008 (R - D)	REMBOURSEMENT DU CAPITAL DE LA DETTE	AUTOFINANCEMENT NET
- BUDGET PRINCIPAL	16 064 120	7 840 700	8 223 420
- BUDGETS ANNEXES :			
. ASSAINISSEMENT	3 180 750	1 448 000	1 732 750
. EAU	1 727 910	374 600	1 353 310
. ABATTOIRS	176 000	176 000	0
. BATIMENT RUE DES FRERES LUMIERE	69 000	69 000	0
. CENTRE D'EXPOSITIONS	749 000	749 000	0
. CENTRE D'EXPOSITIONS VILLE	0	0	0
. COOP DE MAI	211 000	271 000	-60 000
. ESPACE GEORGES CONCHON	19 350	0	19 350
. PARKING FONTGIEVE / BESSET	0	0	0
. AUTRES OPERATIONS	8 400	2 700	5 700
SOUS-TOTAL	**22 205 530**	**10 931 000**	**11 274 530**
- BUDGET ANNEXE ZAC JAUDE OUEST II	876 990	0	876 990
TOTAL TOUS BUDGETS	**23 082 520**	**10 931 000**	**12 151 520**

Comme nous le pratiquons chaque année, il vous est proposé :

- d'autoriser le remboursement aux frais réels des frais de déplacement des intervenants extérieurs,
- de reconduire les modalités d'application du régime indemnitaire définies par délibération du 13 décembre 1991, conformément aux articles 88 et 111 de la loi du 26 janvier 1984 et du décret n° 81-875 du 6 septembre 1991,
- de reconduire les dispositions adoptées par délibération du Conseil Municipal du 30 mars 1992, relatives aux indemnités de fonctions des élus municipaux, le montant de l'enveloppe étant calculé selon les termes de la loi n° 92-108 du 3 février 1992,
- de souscrire une ligne de trésorerie d'un montant de 16 M.€, en complément du produit de type "crédit long terme renouvelable" dans le cadre du dispositif de gestion de trésorerie.

En conclusion de cet exposé, il vous est proposé d'adopter le projet de budget primitif 2008 tel qu'il vous a été présenté, complété des états annexes rendus obligatoires par la réglementation en vigueur.

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le

Le Maire,